

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 20.09.2023

Visible par le public jusqu'au: 20.09.2026

Numéro de publication: BA-VS05-0000004516

Entité de publication

Canton du Valais - Service de l'agriculture, Kanton Wallis - Dienststelle für Landwirtschaft, Avenue Maurice-Troillet 260, 1950 Sion

Demande d'autorisation de construire – Assainissement du chemin d'exploitation n°33, Massongex

Titre du projet de construction

Assainissement du chemin d'exploitation n°33

Requérant

Commune de Massongex
CHE-114.854.859
Place de l'Eglise 1
1869 Massongex

Auteur du projet

Sollertia, Monthey SA
CHE-101.319.864
Rue du Coppet 14
1870 Monthey

Coordonnées

2'565'393 / 1'119'567

Zone

Zone agricole 2

Moyen de droit / Consultation

En application de l'article 17 de l'ordonnance sur l'agriculture et le développement rural du 20 juin 2007 et d'entente avec l'Office des améliorations structurelles, l'Administration communale de Massongex soumet à l'enquête publique le projet définitif d'assainissement du chemin d'exploitation n°33.

Le dossier complet, comprenant tous les documents utiles en vue de l'approbation globale du projet, peut être consulté durant 30 jours auprès de la Commune de Massongex ainsi qu'auprès de l'office des améliorations structurelles à Châteauneuf-Sion, durant les heures d'ouverture officielles.

Les oppositions éventuelles, dûment motivées, doivent être adressées par lettre recommandée, en 2 exemplaires, au Département de l'économie et de la formation, Service de l'agriculture, Office des améliorations structurelles, Case postale 621, 1951 Châteauneuf-Sion, dans les trente jours dès la présente publication.

Le projet étant en principe réalisé avec l'aide de contributions publiques, la légitimation à former opposition sera notamment examinée sur la base de l'article 97 de la loi fédérale sur l'agriculture du 29 avril 1998.

Point de contact

Canton du Valais - Service de l'agriculture, Kanton Wallis - Dienststelle für Landwirtschaft
Avenue Maurice-Troillet 260
1950 Sion

Délai

30 jours

Expiration du délai: 20.10.2023